

Economie | Le projet de refit de bateaux à Bordeaux devrait finalement voir le jour



Il y a encore quelques semaines, c'était inespéré. Le projet de refit de bateaux aux bassins à flot semblait enterré. Il entraînerait trop de nuisances sonores et visuelles selon ses détracteurs et rendraient moins attractif le futur quartier des bassins à flot, dessiné par le célèbre architecte-urbaniste, Nicolas Michelin. Alain Juppé, le maire de Bordeaux, semblait s'être rangé aux arguments des promoteurs immobiliers. Mais, le nouveau projet présenté par le Grand port de Bordeaux change la donne. Explications.

Après de longs mois d'âpres négociations, l'ensemble du Conseil de surveillance du port à savoir le Conseil régional (Philippe Dorthe), le Conseil général (Jean Touzeau), la CUB (Jean-Pierre Turon), la Ville de Bordeaux (Nathalie Delattre), est tombé d'accord sur le projet de refit de bateaux présenté par son directeur, Christophe Masson. "Un élément a été déterminant, c'est la prise en compte pour la première fois dans l'étude du marché de l'entretien des bateaux de croisière fluviale", souligne Philippe Dorthe, conseiller régional et administrateur du port, ravi de "voir que le bon sens l'a enfin emporté". En effet, de plus en plus de paquebots fluviaux font escale dans la capitale de l'Aquitaine. Déjà quatre ont Bordeaux comme port d'attache. Ils devraient être douze d'ici à trois ans. "Or, la cale de Bassens, la seule capable de les accueillir actuellement, n'est pas disponible toute l'année", pointe Philippe Dorthe. Elle va être bientôt mobilisée pour le dragage du fleuve et des chantiers de démantèlement. De quoi faire fuir les croisières, qui rapportent à l'économie locale, lorsqu'elles font escale ici s'ils ne peuvent pas assurer leur maintenance à Bordeaux.

Un projet avec à la clé 700 emplois Pour y remédier, le port apporte des solutions. Dans un premier temps, la remise en état et en service des deux cales sèches des bassins à flot avec aménagement de l'ancien bâtiment des pompes (entre la forme 1 et 2) pour accueillir les bureaux des équipages. Ces formes seront dédiées aux grands paquebots fluviaux de croisière, aux barges de transport de l'Airbus A380 et aux refits légers des yachts de luxe de 60 à 75 mètres. Un investissement de 3,5 millions d'euros. Deuxième phase ensuite, la mise en oeuvre d'un chantier de refit lourd pour grands yachts de luxe. Une plateforme pouvant accueillir 10 à 12 postes de travail et un hangar seront aménagés sur le terrain du port se trouvant rue Achard entre les bureaux administratifs du GPMB et les garages du tram. Avantage pour la mairie de Bordeaux, cela limite énormément les impacts visuels (pas de couverture des formes de radoub) de l'activité sur le projet immobilier aux bassins à flot. Mais, cela suppose un investissement de 20 millions d'euros. "On ne peut pas refuser une activité qui va créer 700 emplois",

lance Philippe Dorthe. En outre, "les jeunes qui sont formés à la maintenance aéronautique à Aerocampus Aquitaine, créé par la Région Aquitaine, auront toutes les compétences nécessaires pour travailler sur ces chantiers de refit. L'aménagement intérieur des avions et des bateaux, ce sont les mêmes métiers", met en avant l'élu bordelais.



Nicolas César

Crédit Photo : Thomas Sanson, mairie de Bordeaux

Publié sur aqui.fr le 02/06/2014

[Url de cet article](#)